

MÉMO

Aux : Administrateurs des fabriques

**De : Dyno Périgny, délégué épiscopal à l'administration
Archevêché de Rimouski
34, de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H5**

Objet : Déclaration annuelle de personne morale 2022

Date : 27 octobre 2022

Bonjour,

Vous avez déjà reçu des informations en provenance du Registraire des Entreprises du Québec, relativement à la déclaration de mise à jour annuelle au bureau du registraire.

Il est important de procéder avant le 15 novembre 2022.

Salutations !
